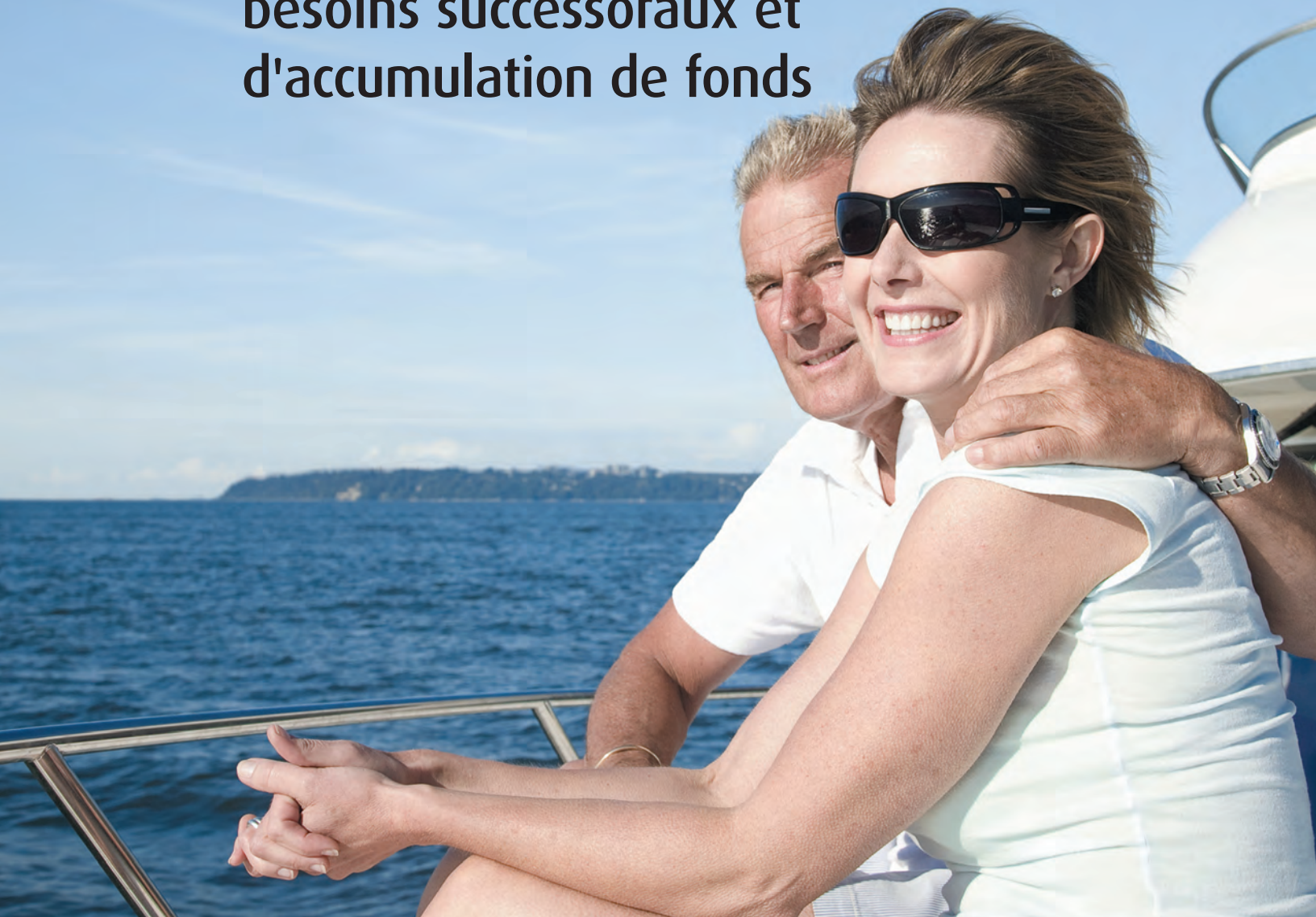


# La Gamme Dimension

Une des principales polices d'assurance vie universelle sur le marché pour les besoins successoraux et d'accumulation de fonds



# La Gamme Dimension



	<b>Gamme Dimension</b> y compris une option de frais modiques	<b>Gamme Dimension<sup>PRESTIGE</sup></b> y compris une option de frais modiques
Description de la police	<p>Une police d'assurance vie universelle souple offrant de solides garanties, des taux concurrentiels et plus de 400 options de placement, y compris un boni de placement garanti.</p> <p>L'option de frais modiques bénéficie de la valeur ajoutée des frais VU réduits, ce qui pourrait se traduire par des taux de rendement plus élevés.</p> <p><b>Nota :</b> l'option de frais modiques ne prévoit aucun boni de placement garanti sauf si l'option du boni de placement de l'Accélérateur de fonds est retenue.</p> <p>Un boni sur les fonds cumulés est offert avec toutes les options, à condition que la police respecte certaines exigences en matière de provisionnement.</p>	<p>Ressemble à la Gamme Dimension et fonctionne de façon semblable - mais sans les frais de rachat.</p> <p>L'option de frais modiques offre la valeur ajoutée des frais VU réduits.</p> <p><b>Nota :</b> L'option de boni de placement de l'Accélérateur de fonds n'est offerte pour aucune police de la Gamme Dimension<sup>PRESTIGE</sup>.</p> <p>Un boni sur les fonds cumulés est offert avec toutes les options, à condition que la police respecte certaines exigences en matière de provisionnement.</p>
Âges à l'établissement	<p>De 0 à 80 ans (selon l'âge à l'anniversaire le plus rapproché) - CA de la TRA</p> <p>De 18 à 80 ans (selon l'âge à l'anniversaire le plus rapproché) - CA de la TRA 85/20 et CA nivelé</p>	De 18 à 80 ans (selon l'âge à l'anniversaire le plus rapproché) - CA de la TRA et CA nivelé
Capital assuré à l'établissement	De 50 000 \$ à 10 000 000 \$	
Tranches de taux	De 50 000 \$ à 99 999 \$ 100 000 \$ et +	
Frais d'administration de police	12 \$ par mois, exigible jusqu'à l'âge de 100 ans	
Options de coût d'assurance (CA)	<p>Temporaire renouvelable annuellement (TRA) TRA à 85 ans ou 20 ans (TRA 85/20) CA nivelé Taux garantis du CA nivelé de remplacement Après l'âge de 100 ans, le coût d'assurance est nul.</p>	<p>Temporaire renouvelable annuellement (TRA) (ces taux diffèrent de ceux de la Gamme Dimension) CA nivelé Taux garantis du CA nivelé de remplacement Après l'âge de 100 ans, le coût d'assurance est nul.</p>
Types d'assurance	Vie unique • Conjointe premier décès • Conjointe dernier décès • Multigaranties	
Options de prestation de décès	<p>Capital assuré</p> <p>Capital assuré plus valeur du fonds (quote-part de la valeur du fonds)</p> <p>Capital assuré plus valeur des fonds multiples (valeur totale des fonds)</p>	
Options du Maximiseur	<b>Maximiseur de l'investissement</b> <b>MaximiseurSélect</b>	<b>Maximiseur de l'investissement</b> <b>MaximiseurSélect</b> - n'est pas offert
Avenants et garanties	<p>Temporaire 10 ans, 20 ans et 30 ans</p> <p>Avenant de Temporaire 10 ans, 20 ans et 30 ans complémentaire</p> <p>Temporaire renouvelable annuellement</p> <p>Avenant de Temporaire à 100 ans</p> <p>Garantie d'assurance en cas de décès accidentel</p> <p>Droit de transformation de l'assurance conjointe dernier décès</p> <p>Prestation de décès spéciale pour l'assurance conjointe dernier décès</p>	<p>Avenant d'assurance temporaire pour les enfants</p> <p>GA de l'entreprise</p> <p>Exonération des primes en cas d'invalidité</p> <p>Exonération des primes du titulaire</p> <p>Assurance contre la maladie grave - Prestation du vivant</p> <p>Temporaire 10 ans et 20 ans, Prestation du vivant à 75 ans et à 100 ans</p>
Comptes de placement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compte à intérêt quotidien</li> <li>Comptes à intérêt garanti de 5 ans et de 10 ans</li> <li>Comptes indiciels garantis en fonction du marché - un compte de placement à échéance fixe dont le rendement reflète celui d'un indice boursier de référence. Nous garantissons que le taux de rendement net ne sera jamais négatif.</li> <li>Comptes indiciels en fonction du marché - reflètent la fluctuation de la valeur de certains indices boursiers et de FINB.</li> <li>Comptes indiciels gérés - reflètent le rendement net de fonds spécifiques gérés par des compagnies canadiennes de fonds mutuels désignées, notamment - la Société de Gestion AGF Limitée, BMO Fonds Guardian, Fonds Mutuels CI Inc., Fonds Mutuels de Clarington, Counsel Wealth Management, Fonds d'investissement Dynamique, Fonds Ethical, Fidelity Investments Canada, First Asset Funds, Placements Franklin Templeton, , Invesco Trimark, Financière Mackenzie, Meritas Financier Inc., Renaissance Investments, SEI Investments Canada.</li> <li>Comptes indiciels de portefeuille géré - reflètent le rendement net de portefeuilles de fonds gérés par - BMO<sup>MID</sup> Assurance, BMO Fonds Guardian, Fonds Mutuels CI Inc., Counsel Wealth Management, Fonds d'investissement Dynamique, Invesco Trimark, Fiducie Banque Nationale, Fonds Optima Stratégie et SEI Investments.</li> <li>Comptes indiciels de portefeuille particulier - reflètent le rendement net de fonds communs de placement désignés offerts par des sociétés canadiennes de fonds communs de placement.</li> </ul>	
Compte auxiliaire	Nous offrons des comptes à intérêt quotidien, des comptes à intérêt garanti et des comptes indiciels en fonction du marché.	

	<b>Gamme Dimension</b> y compris une option de frais modiques	<b>Gamme Dimension<sup>PRESTIGE</sup></b> y compris une option de frais modiques
<b>Retraits</b>	Les retraits partiels sont assujettis à des frais correspondant à 5 % du montant retiré à compter de la troisième année d'assurance et ce, pendant que la police fait toujours l'objet de rachat pour les polices de la Gamme Dimension. Des frais d'administration de 50 \$ seront également exigibles.	Les retraits partiels font l'objet de frais d'administration de 50 \$.
<b>Prestation d'invalidité</b>	Nous verserons une prestation d'invalidité jusqu'à concurrence de la valeur de rachat sur présentation de pièces justificatives conformes attestant d'une invalidité, tel que stipulé au contrat.	
<b>Frais de rachat</b>	Les frais de rachat pour l'option <b>MaximiseurSélect</b> correspondent au facteur de rachat multiplié par le total des primes versées (excluant les sommes virées au compte auxiliaire). Les frais de rachat pour toutes les autres options correspondent au facteur de rachat multiplié par le montant de la prime minimale.	<b>Aucun frais de rachat n'est exigible pour les polices Gamme Dimension<sup>PRESTIGE</sup>, si la police est résiliée.</b>

## Facteurs de frais de rachat – Gamme Dimension et Gamme Dimension (frais modiques)

Aucun frais de rachat n'est exigible pour les polices de la Gamme Dimension<sup>PRESTIGE</sup>, si la police est résiliée.

Année d'assurance	CA de la TRA Facteur de rachat	CA de la TRA 85/20 Facteur de rachat	CA nivelé Facteur de rachat	Maximiseur de l'investissement Facteur de rachat		MaximiseurSélect Facteur de rachat
				CA de la TRA à 100 ans	CA de TRA 85/20	
1	400 %	400 %	150 %	250 %	250 %	60 %
2	500 %	400 %	250 %	500 %	500 %	70 %
3	550 %	350 %	275 %	550 %	500 %	65 %
4	600 %	300 %	275 %	600 %	675 %	60 %
5	600 %	200 %	275 %	700 %	850 %	55 %
6	500 %	100 %	275 %	600 %	750 %	50 %
7	400 %	0 %	275 %	500 %	575 %	40 %
8	300 %	0 %	250 %	400 %	450 %	30 %
9	200 %	0 %	200 %	300 %	300 %	20 %
10	0 %	0 %	0 %	0 %	150 %	10 %
11+	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %

Les frais de rachat pour l'option **MaximiseurSélect** correspondent au facteur de rachat multiplié par le total des primes versées (excluant les sommes virées au compte auxiliaire). Les frais de rachat pour toutes les autres options correspondent au facteur de rachat multiplié par le montant de la prime minimale.

### Valeur de rachat

La valeur de rachat correspond à la valeur du fonds moins les frais de rachat et le solde impayé de toute avance sur police.

### Garanties liées aux comptes de placement

Comptes à intérêt quotidien et à intérêt garanti, ainsi que comptes indiciels garantis en fonction du marché

	<b>Gamme Dimension et Gamme Dimension<sup>PRESTIGE</sup></b>	<b>Gamme Dimension (frais modiques) et Gamme Dimension<sup>PRESTIGE</sup> (frais modiques)</b>
<b>Compte à intérêt quotidien (CIQ)</b>	Le taux d'intérêt annuel ne sera jamais inférieur à 90 % du taux annualisé moyen des bons du Trésor du Canada à échéance de 90 jours moins 2,20 %, sous réserve d'un minimum de 0 %.	Le taux d'intérêt annuel ne sera jamais inférieur à 90 % du taux annualisé moyen des bons du Trésor du Canada à échéance de 90 jours moins 2,00 %, sous réserve d'un minimum de 0 %.
<b>Comptes à intérêt garanti (CIG)</b>	Dans un CIG de 5 ans, le taux d'intérêt annuel ne sera jamais inférieur à 90 % du taux moyen des obligations du gouvernement du Canada à échéance de 5 ans moins 2,70 %, sous réserve d'un minimum de 1,25 %.	Dans un CIG de 5 ans, le taux d'intérêt annuel ne sera jamais inférieur à 90 % du taux moyen des obligations du gouvernement du Canada à échéance de 5 ans moins 1,20 %, sous réserve d'un minimum de 2,75 %.
	Dans un CIG de 10 ans, le taux d'intérêt annuel ne sera jamais inférieur à 90 % du taux moyen des obligations du gouvernement du Canada à échéance de 10 ans moins 2,70 %, sous réserve d'un minimum de 1,50 %.	Dans un CIG de 10 ans, le taux d'intérêt annuel ne sera jamais inférieur à 90 % du taux moyen des obligations du gouvernement du Canada à échéance de 10 ans moins 1,20 %, sous réserve d'un minimum de 3,00 %.
<b>Comptes indiciels garantis en fonction du marché (CIGM)</b>	Nous garantissons que le taux de rendement net ne sera jamais négatif. Les intérêts sont crédités à tous les ans. Pour connaître toutes les modalités, reportez-vous au libellé de la police et aux fiches de renseignements sur les CIGM (disponibles sur notre site <a href="http://bmoinvestpro.ca">bmoinvestpro.ca</a> ).	

Le taux minimum garanti sur les CIG de 10 ans correspond à 3,00 % et à 2,75 % sur les CIG de 5 ans, boni de placement garanti compris.

Les taux minimum garantis sur les CIG ne s'appliquent pas aux sommes conservées dans un CIG dans le compte auxiliaire.

# La Gamme Dimension

## Boni de placement garanti

	Gamme Dimension et Gamme Dimension <sup>PRESTIGE</sup>		Gamme Dimension (frais modiques) et Gamme Dimension <sup>PRESTIGE</sup> (frais modiques)
Tous les comptes indiciels	Année 6 et +	1,5 %	Aucun.
Comptes à intérêt garanti	Année 1 et +	1,5 %	
Compte à intérêt quotidien	Année 1 et +	Le moindre de 1 % ou (15 % du taux crédité) x (moyenne de la valeur du compte pendant l'année d'assurance)	

Si l'option du **boni de l'Accélérateur de fonds** est retenue dans le cadre de la Gamme Dimension ou de la Gamme Dimension (frais modiques), un boni supplémentaire de 1 % est calculé et versé pour les années 1 à 5 sur les CI et les comptes indiciels.

Aucun boni de l'Accélérateur de fonds n'est versé pour les polices de la Gamme Dimension<sup>PRESTIGE</sup>.

## Boni sur fonds cumulés

Un boni de 0,25 % sur les fonds cumulés est versé à compter de la fin de la dixième année d'assurance, à condition que la police respecte certaines exigences en matière de provisionnement.

La valeur d'un compte indiciel garanti en fonction du marché n'ouvre droit à aucun boni de placement.

## Frais de gestion de BMO<sup>MD</sup> Assurance sur les comptes indiciels

	Gamme Dimension et Gamme Dimension <sup>PRESTIGE</sup>			Gamme Dimension (frais modiques) et Gamme Dimension <sup>PRESTIGE</sup> (frais modiques)		
	Frais quotidiens garantis	Frais annuels approximatifs	Étendue des frais approximatifs	Frais quotidiens garantis	Frais annuels approximatifs	Étendue des frais approximatifs
Comptes indiciels en fonction du marché	0,0089 %	3,25 %	3,00 % à 3,25 %	0,0062 %	2,25 %	1,75 % à 2,25 %
Comptes indiciels gérés	0,0068 %	2,50 %	2,00 % à 2,50 %	0,0034 %	1,25 %	0,00 % à 1,25 %
Comptes indiciels de portefeuille géré	0,0068 %	2,50 %	2,00 % à 2,50 %	0,0034 %	1,25 %	0,00 % à 1,25 %
Comptes indiciels de portefeuille particulier	0,0075 %	2,75 %	2,75 %	0,0041 %	1,50 %	1,50 %

Dans le cas de tous les comptes indiciels, les titulaires de polices n'achètent pas d'unités indicielles ou de parts légales en titres.

Les taux de frais de gestion quotidiens de BMO Assurance figurant ci-dessus, lesquels tiennent compte de la Loi de l'impôt sur le revenu de placement (IRP), sont garantis tant et aussi longtemps que la police demeure en vigueur.

Pour de plus amples renseignements sur les produits de BMO Assurance, veuillez téléphoner à votre AGP, communiquer avec le bureau régional des ventes de BMO Assurance le plus près, téléphoner au 1-877-742-5244 ou visiter notre site Internet à l'adresse suivante : [www.bmoassurance.com/conseiller](http://www.bmoassurance.com/conseiller).

**Région de l'Ontario**  
1-800-608-7303

**Région du Québec et de l'Atlantique**  
1-866-217-0514

**Région de l'Ouest**  
1-877-877-1272

## BMO Société d'assurance-vie

60, rue Yonge, Toronto (Ontario) Canada M5E 1H5  
1-877-742-5244



Les renseignements que renferme le présent document sont offerts à des fins d'illustration et sont sujet à changement sans préavis.

Assureur : BMO Société d'assurance-vie

<sup>MD</sup> Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.